



**SOCIÉTÉ MILITAIRE
DU CANTON DE GENÈVE**

SECTION CANTONALE DE LA
SOCIÉTÉ SUISSE DES OFFICIERS

ECLAIRAGE

5 | 2019



**ÉTAT ISLAMIQUE :
LE GÉNOCIDE DES YÉZIDIS**

**CONFÉRENCE FER-SMG :
QUELQUES EXTRAITS**

**ANNIVERSAIRES :
PLACE D'ARMES DE THOUNE
ET IN MEMORIAM**

**ENCART : PROGRAMME
DU 1^{ER} SEMESTRE 2020 DES
CONFÉRENCES ET ACTIVITÉS**

73^{ÈME} ANNÉE

BULLETIN D'INFORMATION AUX MEMBRES
SOCIÉTÉ FONDÉE EN 1825 PAR LE GÉNÉRAL G.-H. DUFOUR



ÉDITORIAL : MAJ EMG GUILLAUME GENOUD, PRÉSIDENT SMG

Mesdames et Messieurs les officiers, chers Camarades,

L'assemblée générale 2019 a permis de tirer un bilan positif de l'année écoulée.

Les membres du comité, que je remercie très chaleureusement, ont travaillé avec passion et ardeur, ce qui a permis la réalisation de nombreux projets.

Ainsi, la réorganisation et la modernisation de notre bulletin permettent un tirage annuel de 5 exemplaires, le projet de partenariat avec les entreprises privées commence maintenant à porter ses fruits, nos statuts ont été mis au goût du jour, les conférences-lunch et activités extramuros ne désemplissent pas, la conférence organisée en partenariat avec la Fédération des Entreprises Romandes sur « La plus-value des cadres de notre armée dans l'économie privée » (relayée aux 22'000 membres de la FER) a connu un franc succès, enfin un projet de réfection de notre local est en passe d'aboutir.

Nous accueillons, pour la deuxième année consécutive, 25 nouveaux membres: la SMG vit et se développe, malgré les réductions d'effectifs de notre Armée.

Si l'année écoulée a vu les efforts principaux du comité se concentrer sur le fonctionnement interne de la Société Militaire, l'année à venir va exiger de notre part un engagement considérable en vue du développement de notre Armée.

En effet, alors que l'Europe célèbre les trente ans de la chute du mur de Berlin et l'effondrement du bloc soviétique, le climat géopolitique international est pesant.

Le chef de l'État français diagnostique l'OTAN « en état de mort cérébrale », déplorant l'absence de coordination entre les États-Unis, les partenaires de l'Organisation du traité de l'Atlantique nord et la Turquie (deuxième armée de l'OTAN) intervenue récemment dans le nord de la Syrie en cavalier seul afin d'y liquider l'autonomie Kurde.

Le secrétaire d'État américain, Mike Pompeo, enjoint les pays occidentaux de « défendre ce qui a si durement été gagné en 1989 » et à « prendre conscience que nous sommes dans une compétition de valeurs avec des nations non libres », pointant du doigt la Chine et la Russie.

La présidente de la commission européenne, Ursula von der Leyen, elle, appelle à la vigilance face à Pékin et Moscou.

Pendant ce temps, la crise du Brexit dure depuis 4 ans sans que personne ne sache en prédire la fin, le gouvernement central espagnol tente désespérément d'apaiser la situation avec les indépendantistes catalans, les gilets jaunes fêtent leur premier anniversaire par des manifestations partout en France, et l'Allemagne, autrefois première de classe du continent européen, entre en récession, devenant « la lanterne rouge économique de la zone euro » comme le titrait récemment Die Welt, et connaît une montée vertigineuse de l'extrême droite.

Dans ce contexte tendu, en Suisse les détracteurs de notre Armée sont de plus en plus bruyants et nos politiciens de moins en moins enclins à la défendre, préférant surfer sur d'autres vagues, bien plus populaires et populistes.

Nous devons défendre en 2020 deux projets cruciaux : une réforme du service civil coûtant actuellement chaque année plus de 6'000 hommes à notre armée, menaçant de ce fait l'effectif des 100'000 militaires prévu par le DEVA, et le projet de défense aérienne 2030, primordial pour la défense de la population et des infrastructures, nos F/A-18 étant aujourd'hui obsolètes et bientôt dans l'incapacité de voler.

La SMG compte bien assumer son rôle de composante active de la politique de sécurité de notre pays et s'investira de ce fait énergiquement dans les débats. C'est dans cette optique qu'un groupe de travail a été formé au sein du comité.

Ne l'oublions pas : c'est à nous, officiers de milice, de soutenir haut et fort notre Armée auprès de nos politiciens, auprès de nos amis et auprès de nos voisins !

Je vous souhaite à toutes et à tous, chères et chers camarades, de très belles fêtes de fin d'année en famille ainsi qu'une année 2020 synonyme de santé, de sérénité et comblée de défis enrichissants.

Vive Genève, vive la Suisse, vive notre Armée de milice !



ECLAIRAGE

Bulletin indépendant d'information aux membres de la Société Militaire du canton de Genève depuis 1947

Tirage	800 exemplaires, 5 numéros par an en 2019
Editeur	Société militaire du canton de Genève (SMG)
Rédacteur en chef	Lt col Alexandre CZECH – a.czech@smg-ge.ch
Rédacteur en chef adjoint	Vacant
Equipe de rédaction	Maj Patrick MAYER, cap Marc-André BASCHY. Monsieur Stéphane DUTU (comptes-rendus des conférences)
Impression	Imprimerie Nationale, Rochat - Baumann SA www.imprimerienationale.ch

SOCIÉTÉ MILITAIRE DU CANTON DE GENÈVE (SMG)

Fondée en 1825 par le Général Guillaume Henri Dufour
Section cantonale de la Société Suisse des Officiers (SSO)

Président	Maj EMG Guillaume GENOUD - g.genoud@smg-ge.ch
Vice présidents	Lt col Pierre-Henri HEIZMANN - ph.heizmann@smg-ge.ch Cap Diego CARRILLO - d.carrillo@smg-ge.ch
Conférences-lunch	Lt col Pierre-Henri HEIZMANN ph.heizmann@smg-ge.ch - 079 594 36 70
Section de tir	Maj EMG Florian MAURY (délégué) - f.maury@smg-ge.ch
Section AVIA	Col Gilles BOURQUIN (délégué) - g.bourquin@smg-ge.ch
Porte drapeau	Mis à disposition par l'ASSgM, section genevoise
Courrier	Société militaire de Genève, 1200 Genève
CCP	12-188-7
Local	Rue des Granges 5, 1204 Genève - 022 310 39 45
Site web	www.smg-ge.ch
Webmaster	Maj Harley ANDEREGG - h.anderegg@smg-ge.ch
Gestion membres	Lt col Philippe KUNZI - p.kunzi@smg-ge.ch

1^{ère} DE COUVERTURE

Reffet de notre 194^e Assemblée générale, qui s'est déroulée dans la magnifique salle des Rois des Exercices de l'Arquebuse et de la Navigation **samedi 9 novembre** dernier.

Crédit photos: maj Harley Anderegg

2^{ème} DE COUVERTURE

Mercredi 6 novembre 2019. Sortie extra-muros de la SMG pour 14 membres de notre société dans les galeries des anciennes fortifications de la Ville de Genève. Par une soirée claire et très fraîche, nous avons eu le plaisir d'écouter M. Matthieu de la Corbière, directeur du Service de l'inventaire des monuments d'art et d'histoire, nous livrer une passionnante mise en perspective des réseaux de galeries (6 à 8km) entre bastions, depuis la notion de guerre souterraine (à partir du XVII^e siècle) jusqu'aux différentes utilisations des galeries (déplacement/stockage, écoute de l'ennemi, contre-mines pour anéantir l'ennemi ou encore chemin de ronde). En 1850/51, au moment où Genève décide d'abolir ses fortifications, ces galeries poseront des problèmes aux autorités notamment de par les individus qui les peuplent, mendiants, malfaiteurs et autres indésirables. Au XX^e siècle, avec la densification urbaine et le morcellement des terrains, la plupart de ces galeries ont été démolies, détruites, remblayées ou murées par les propriétaires fonciers. Ce n'est donc que depuis environ 10 ans qu'un certain intérêt de la population pour ces galeries (il en reste à peu près 1 km, par tronçons de quelques dizaines, voire centaines de mètres) est né, mais à l'heure actuelle, ces galeries n'ont pas de statut juridique de protection. Afin de pallier à ce défaut, un projet de loi a été déposé au Grand Conseil par l'un de nos membres, le Lt col Jean-Marc Guinchard.

Crédit photos: Lt col Alexandre Czech

ENTRETIEN AVEC MME ADIBA QASIM

PAR LE LT COL ALEXANDRE CZECH, RÉDACTEUR EN CHEF

Note du rédacteur en chef : c'est à l'occasion de la conférence-lunch du 25 juin dernier que les membres de la SMG ont eu le plaisir de découvrir et écouter Adiba Qasim. À l'issue de celle-ci, j'ai pris la décision de rencontrer et m'entretenir avec Adiba, afin d'évoquer son parcours, tel qu'elle a pu le présenter, tout en creusant certains aspects. Cet entretien s'est déroulé le 21 août dernier en anglais, langue dans laquelle Adiba est le plus à l'aise pour s'exprimer.



« Je m'appelle Adiba Qasim. J'ai 25 ans. Je viens d'Irak du Nord, de Khanasor exactement. J'appartiens à une communauté appelée les Yézidis. Il s'agit d'une minorité ethnico-religieuse du nord de l'Irak. C'est une des plus vieilles religions monothéistes du

Moyen Orient avec une histoire de 6'679 ans, une religion plus ancienne que les grandes religions monothéistes (christianisme, islam et judaïsme). Les Yézidis partagent avec les Kurdes la même langue, ainsi qu'une proximité, voire un enchevêtrement territorial très fort. « Nous sommes des gens simples et paisibles. Nous croyons dans la Nature; nous n'avons pas de Livre sacré. Raison pour laquelle les musulmans (les sunnites en particulier) nous considèrent comme des mécréants qui n'ont pas le droit de vivre. À ce titre, les Yézidis ont subi 74 génocides dans leur histoire.

« Nous sommes environ 1 million d'hommes et de femmes dans le monde. Notre zone de peuplement s'étendait principalement sur l'Irak, la Syrie, la Turquie et l'Iran. Dans les trois derniers pays, la présence des Yézidis a été quasiment effacée; reste l'Irak ».

« Notre zone de peuplement en Irak est la vallée de Sinjar, dans la province de Ninive

(dont le chef-lieu est Mossoul), en Kurdistan irakien, mais hors de la zone sous contrôle kurde, bien que les Kurdes aient toujours voulu inclure ce secteur dans leur zone de contrôle territorial ».

« Aujourd'hui encore, cette zone n'est pas sûre; avec l'aide de la communauté internationale et de l'ONU, les charniers sont en train d'être mis au jour, afin de tenter d'identifier les corps et de permettre aux familles de vivre leur deuil et de reprendre le cours de leur vie ».



Le mont Sinjar, comme point de repère de la principale zone de peuplement yézidi en Irak. Source : The Guardian, 11 août 2014.

« Voici mon histoire... »

Le génocide des Yézidis par l'État islamique (2014)

Le 3 août 2014, l'État islamique en Irak et au Levant (EIIL ou encore Daech) a attaqué les Yézidis dans leur ville de Sinjar ainsi que dans les villages environnants, tuant des milliers d'hommes, et kidnappant et réduisant à l'esclavage des milliers de femmes et d'enfants. Ce génocide était toujours en cours, jusqu'à la toute récente chute finale de l'État islamique (à tout le moins en termes d'emprise territoriale en Irak).

Cet été de 2014, les quelque 7'000 peshmergas (combattants kurdes) n'opposèrent guère de résistance. Ils abandonnèrent la ville et se replièrent en bon ordre dans les zones montagneuses du mont Sinjar afin de recevoir des renforts. Un abandon, une absence d'aide et de protection, qui furent vécus comme une trahison par les habitants yézidis, qui auraient pu être prévenus, préalablement, par les combattants kurdes qu'en aucun cas ils ne les protégeraient. Cela aurait peut-être permis aux habitants yézidis de quitter préventivement la région et d'éviter l'atrocité génocide par l'État islamique.



3 août 2014 : Yézidis fuyant leur village vers le mont Sinjar, devant l'arrivée de Daech.
Crédit photo : Rodi Said.

Dans ces événements tragiques du 3 août 2014 et des terribles journées qui s'en suivirent, Adiba nous explique avoir perdu 70 membres de sa famille. Elle a survécu avec ses parents et ses frères et sœurs. Moins de 10 minutes avant la conquête de son village par l'État islamique, Adiba et sa famille quittèrent précipitamment les lieux. La jeune femme se rappelle avoir abandonné sa maison en pyjama, tout en poussant son père à accélérer la manœuvre, lui qui voulait encore récupérer quelques affaires. Ce jour-là et les suivants, plus de 100'000 Yézidis quittèrent leur pays pour échapper à l'enfer de l'islamisme fanatique de Daech.



Le drame insoutenable des familles yézidiennes face à l'indicible.

L'exil de la famille d'Adiba (2014)

Après avoir franchi la zone montagneuse du mont Sinjar, sans papiers, Adiba, alors âgée de 19 ans, et sa famille se réfugièrent en Turquie, où ils furent stationnés avec 2'000 autres Yézidis dans une ancienne base militaire en zone kurde. Un camp de la souffrance et de la tristesse, où chaque famille pleurait des parents et enfants disparus, exécutés sommairement, capturés, torturés, réduits à l'esclavage et déjà revendus on ne savait où.

En 2015, certaines familles yézidiennes ont traversé la mer Egée, illégalement, pour arriver en Grèce. Adiba déboursa USD 20'000⁽¹⁾ pour ses quatre frères et sœur, afin qu'ils puissent émigrer en Allemagne, à pied et en camion, dans des conditions dramatiques et dangereuses pour leur vie, en passant par la Bulgarie, la Serbie, la Hongrie et l'Autriche. En décembre 2015, les deux derniers emprunteront un tracé maritime passant par la Grèce pour aboutir en Allemagne, où la famille (à l'exception d'Adiba) pourra se retrouver enfin. Cet exode a fort heureusement rencontré le programme mis sur pied dès septembre 2015 par Angela Merkel, la chancelière allemande, prévoyant l'ouverture des frontières du pays et l'accueil d'1 million de réfugiés en provenance des Balkans.

Près de 5 ans plus tard, Adiba a enfin pu revoir il y a quelques semaines ses frères et sa sœur.

Le choix d'Adiba (2015-2017)

« En envoyant ma famille en Allemagne, j'ai aussi pris la décision de rentrer dans mon pays » raconte-t-elle. « Je refusais d'avoir tout laissé derrière nous. J'ai expliqué à mes parents que je ne pouvais pas les suivre ni

¹ J'ai payé USD 20'000 pour que mes 4 frères et sœurs arrivent en Allemagne, USD 8'000 pour deux d'entre eux et USD 2'000 pour les deux autres. Ne disposant pas de pareilles sommes, même si je travaillais en Turquie et gagnais un peu d'argent, j'ai donc promis au passeur de lui rembourser l'intégralité de la somme dès que je le pourrais. C'est ainsi que, retournée en Irak en 2015, j'ai travaillé comme traductrice en plus de mon travail humanitaire et reversais tout mon salaire au passeur.

envisager de débiter une nouvelle vie en Europe, en oubliant mon passé. Je voulais aider celles et ceux qui étaient restés sur place ».

Adiba s'est donc rendue dans le Kurdistan irakien, avec pour objectif premier d'aider les personnes en difficulté dans son pays et, deuxièmement, de documenter ces événements en rendant visite aux familles yézidiées, réfugiées dans les camps en frontière irako-turque et considérées comme des déplacés internes².



Adiba Qasim avec un membre des forces armées yézidiées. Crédit photo : A. Qasim.

Adiba souhaitait se mettre au service des organisations yézidiées, nées après 2014 avec l'aide des États-Unis et de la communauté internationale afin de venir au secours des femmes et des enfants yézidis. Elle a donc directement débuté son travail dans un centre de réhabilitation aidant les femmes et les enfants ayant subi des séquelles physiques et psychologiques à cause des multiples traumatismes subis (captivité, viol, etc.).

En parallèle, Adiba a débuté un travail de documentation au profit du « Yazidi Organisation for Documentation », organisme

né à la suite du génocide de l'été 2014 et dont l'objectif principal est de documenter en détail ce génocide. Elle a aussi décidé de collaborer avec les médias internationaux couvrant cette guerre.

« Je suis donc retournée dans la ville de Sinjar où j'ai commencé, avec l'aide des forces militaires présentes sur place (peshmergas, kurdes proches de l'ex-Président Massoud Barzani, milices YPG, miliciens shiites, forces spéciales étrangères), à enquêter et à documenter les charniers de Yézidis, massacrés par l'État islamique » explique-t-elle.



Charnier. Photo prise en 2017. Crédit photo : A. Qasim.

Adiba image ainsi sa présence sur place : « just bones & graves. I was just alive in the midst of the graves » (traduction de l'auteur : « juste des os et des tombes. J'étais vivante au milieu des tombes »).

L'ensemble de ces documents, enregistrements, photos, interviews, objets témoins, se trouvent en Irak auprès de l'organisation gardienne de la mémoire du peuple yézidi.

Le départ pour la Suisse (2017-2018)

Sous les impulsions (pressions ?) de nombreux acteurs locaux, les Kurdes en particulier, mais réalisant aussi qu'elle prenait de nombreux risques comme jeune femme, de la minorité yézidie, journaliste sans protection, enquêtant sur des massacres, certes attribuables à l'EILIL, mais impliquant aussi indirectement les kurdes irakiens, elle s'est décidée à quitter son pays pour rejoindre la Suisse.

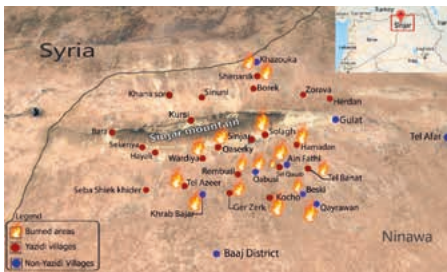
Adiba précise : « je n'étais pas en mesure de poursuivre mon travail, car ils voulaient me contrôler et ne me laissaient pas raconter la réalité de ce qui était arrivé aux Yézidis ni retourner dans mon village. Je refusais d'être

sous le contrôle des militaires ou des politiques. J'ai tout perdu dans le génocide sauf ma dignité, alors j'ai choisi de conserver ma dignité et j'ai choisi la liberté. C'est la raison pour laquelle je suis réfugiée aujourd'hui ». Grâce à certaines personnes ainsi qu'à certaines organisations, Adiba a pu obtenir un visa suisse, puis déposer une demande d'asile le 1^{er} décembre 2017. Restée un mois à Val-lorbe, avant d'être déplacée à Broc dans une première famille, puis dans une seconde à Vaulruz pendant 6 mois, Adiba se retrouve finalement à Genève.

Elle y a entrepris des études auprès du GCSP (Geneva Centre for Security Policy) où elle est une Young Leader au sein du Young Fellowship Programme. C'est ainsi qu'elle participe à des conférences, aussi bien en auditrice qu'en restituant et en transmettant ses expériences de vie dans le nord de l'Irak.

L'avenir de la communauté yézidie et le besoin de justice (2019-....)

Aujourd'hui, les Yézidis sont disséminés à travers le monde, en Europe principalement (Allemagne, Russie, Arménie) mais aussi aux États-Unis et en Australie.



Été 2019 : tentative des déplacés internes yézidies de revenir vers leurs villes et leurs villages, durant lequel les islamistes de Daech ont mis le feu à de nombreuses localités ainsi qu'aux champs cultivés environnants.

Source : Yazda documentation team.

Revenir en Irak ? Cela lui paraît fort peu probable. Au-delà des contingences matérielles, la confiance avec les autres ethnies présentes dans la région a été rompue. Adiba mentionne des voisins, musulmans depuis plus de 70 ans, qui du jour au lendemain se sont retournés contre eux sans une once d'humanité. Comme

souvent lors de génocides, il faudra plusieurs générations pour espérer voir renaître un semblant de confiance entre eux et, partant, de coexistence paisible.

Adiba aborde ensuite la question-clé de la justice, intimement liée à celle de la compréhension nécessaire de ce qui s'est passé, du pourquoi ce génocide contre le peuple yézidi, mais aussi les chrétiens d'Orient. « Sans ces éléments », affirme-t-elle, « les plaies ne pourront pas se refermer et des sentiments comme la vengeance et la haine ne pourront que prospérer ».

Adiba Qasim appuie sur le clou : « les auteurs mais surtout les responsables de ces crimes sont toujours sur place, pour certains non inquiétés, de simples voisins... Ils doivent être arrêtés, traduits en justice et punis. La justice doit être rendue. Nous ne trouverons pas la paix ni la sécurité, ni ne retrouverons notre dignité tant que ces personnes n'auront pas été jugées. Cela concerne autant l'état irakien que la communauté internationale à travers les milliers de « foreign fighters »³,



Ville de Sinjar en 2014 après le passage de Daech. Puis libérée en 2017. Mais non reconstruite. Comme toutes les villes libérées en Irak, il faudra des années pour les déminer, les rendre sûres avant même de penser à les reconstruire. Crédit photo : A. Qasim.

³ Un combattant étranger est une personne qui quitte son pays d'origine ou sa résidence habituelle pour rejoindre un groupe armé non étatique dans un conflit armé à l'étranger et qui est principalement motivée par l'idéologie, la religion et/ou la parenté.

Source : définition selon l'Académie de droit international humanitaire et de droits humains à Genève. ACADEMY BRIEFING No. 7, Foreign Fighters under International Law. October 2014.

ces combattants provenant de tous les pays occidentaux qui ont rejoint l'État islamique». Aujourd'hui encore, Sinjar n'est toujours pas en sécurité. Peu de familles sont rentrées chez elles; il n'y a ni protection ni sécurité; il n'y a plus de vie à Sinjar. Le 4 novembre dernier, la Turquie a bombardé le village d'Adiba, Khanasor, et d'autres pauvres gens ont été tués. Adiba conclut: « le génocide est donc toujours en cours sans aucune loi pour protéger mon peuple et notre région ».

Le futur d'Adiba (2020)

Adiba résume sa vie aujourd'hui ainsi: « je refuse de me voir et de me comporter en victime. Mais j'ai vécu durant 24 de mes 25 années dans la pauvreté, au milieu d'immenses souffrances et de tristesse, au milieu de la guerre et du génocide de mon peuple. En arrivant en Suisse, je ne savais pas ce que le mot « paix » signifiait pratiquement, tout était beaucoup trop calme. »

Pour l'heure, en l'absence de papiers d'identité, Adiba ne peut pas quitter le sol helvétique et ne peut donc pas rendre visite à sa famille en Allemagne. Mais elle a trouvé une demeure ici en Suisse: « j'ai rencontré des gens fantastiques, des Suisses qui ont ouvert leurs bras pour m'accueillir et m'accepter. Je me sens chez moi ici ».

Et Adiba de conclure: « pour moi, un pays, ce sont les gens autour de vous, pas un morceau de terre » (avec ses mots: « Home is people around you, Home is never a piece of land! »).



Pour nous aussi la sécurité est essentielle.

Nous accompagnons les entreprises et organisations dans la gestion sécurisée de leurs infrastructures informatiques à Genève et en Suisse depuis plus de 15 ans.

KYOS
embedded security

Kyos Sàrl Genève
Ch. Frank-Thomas 32
1208 Genève

www.kyos.ch

200^E ANNIVERSAIRE DE LA PLACE D'ARMES DE THOUNE

PAR LE CAP MARC-ANDRÉ BASCHY



«Gestern - Heute- Dynamisch»

Le samedi 17 août passé a eu lieu, à Thoun, la fête du 200^{ème} anniversaire de cette place d'armes, bien connue par un grand nombre de nos membres.

Dans le programme (hélas qu'en allemand !), le cdt de la place d'armes, le col EMG Hans Jörg Diener, confirme: « nous y vivrons le développement de la cavalerie à la guerre cyber-électronique ! ».

C'est bien le 1^{er} août 1819 que fut inaugurée la première école militaire centrale fédérale. Elle devait servir à l'instruction des cadres et l'Allmend d'emplacement pour l'organisation de grandes manœuvres et de camps militaires. Les cantonnements et salles de théorie se trouvaient encore en ville de Thoun. En 1841, la Diète fédérale décida d'acquérir les terrains à la bourgeoisie de Thoun et, entre 1864 et 1866, les casernes MK I et II furent construites pour héberger 1'200 hommes et des écuries pour 400 chevaux y furent annexées.

L'Allmend fut du reste un terrain d'aviation de 1915 à 1953. Durant ces deux siècles, les infrastructures furent constamment adaptées aux besoins techniques modernes.

Le visiteur de cette grande fête put participer à des courses en blindés de différents types et assister à des démonstrations de tirs dans les salles de simulateurs de chars ainsi qu'à des expositions de matériels ultramodernes de tous genres (ABC, transmission). En tant qu'« ancien » (EO II/72), la visite des cantonnements évoqua de nombreux vieux souvenirs à l'auteur de ces lignes !

AIR THUN fut sans doute un couronnement de ce jubilé : vols de différents avions civils et militaires et exposition de vieux avions suisses et étrangers, avec entre autres un Häfeli DH-1 construit à Thoun en 1916 déplacé spécialement du musée d'aviation de Dübendorf.



L'accueil sympathique et ouvert de la troupe et l'excellente organisation doivent être mentionnés ainsi que le temps radieux avec aussi, bien entendu, le plaisir ineffable de pouvoir se régaler des menus militaires bien connus de nous tous.

« Kavallerie, Kampfpanzer und Käseschnitten »... tel fut le titre de l'annonce dans un quotidien de Thoun. Dommage que si peu de publicité fut faite outre Sarine pour le jubilé d'une institution créée de surcroît par un Suisse romand, le général Guillaume Henri Dufour !

CONFÉRENCE FER-SMG-ASC DU 29 OCTOBRE 2019

SYNOPSIS PAR LE LT COL ALEXANDRE CZECH

Doctement intitulée « Plus-values des cadres de notre Armée dans l'économie privée », la conférence co-organisée par la SMG et la FER s'est déroulée sur le magnifique site de la Fédération des Entreprises Romandes le mardi 29 octobre dernier. Il a bénéficié d'un plateau d'intervenants exceptionnel, venus s'exprimer sans détour sur cette thématique ô combien d'actualité devant un auditoire de près de 60 personnes.

Plutôt que de résumer les exposés des uns et des autres, il nous a semblé plus avantageux de les illustrer par une ou plusieurs citations, éclairant sur le ton et le contenu de leurs interventions respectives.



Colonel EMG
Hans-Jakob **REICHEN**,
Cdt des Écoles d'artillerie 31 et CEM div ter 1

« ... Les deux points que le cadre militaire doit apprendre sont le leadership et le management comprenant, pour le premier, le faire et l'être qui contient les valeurs... »

« ... Je suis convaincu que la formation militaire a une valeur intrinsèque, mais il s'agit également de donner à nos jeunes cadres une reconnaissance civile... »



Brigadier
Maurizio **DATTRINO**,
Cdt de l'École d'état-major général

« ... La précision dans la pensée et la pensée en réseaux / en variantes sont les aspects fondamentaux d'un officier d'état-major général... »

« ... Voir les feuilles, voir les arbres, mais ne jamais perdre de vue la forêt, le zoom in / zoom out est une autre caractéristique essentielle d'un officier d'état-major général... »



Christophe **CHOLLET**,
Président ASC région Fribourg, major

« ... Le sang de la milice coule dans les veines de l'Association Suisse des Cadres (ASC)... »

« ... Il s'agit aujourd'hui de reconnaître les différents paliers des formations militaires, à partir de l'officier subalterne et du sous-officier supérieur, en lui remettant un diplôme qui parle un langage civil et qui fasse ressortir les compétences acquises dans sa carrière militaire ... cela se fait automatiquement depuis

le 1^{er} mai de cette année pour tous les jeunes officiers subalternes et sous-officiers supérieurs ... Au-delà de ce diplôme, il reste à ces cadres de faire connaître et expliquer à leur employeur ce que représente leur engagement militaire et quelles sont les plus-values pour l'entreprise... »



Nicolas **JOBIN**,
Responsable Avocats-Notaires-Fiduciaires
Romandie auprès d'UBS Switzerland SA,
major, of EM div ter 1

« ... Il s'agit de plaquer la réalité du day-to-day business avec les enseignements militaires... »

« ... Avec quelques petites adaptations mineures, les principes généraux de la conduite au combat et les principes d'engagement me servent de critères discriminants objectifs lorsque j'élabore des variantes dans mon cadre professionnel... »



Murat Julian **ALDER**,
Avocat associé et Député au Grand
Conseil (GE), lieutenant-colonel EMG,
of EM div ter 1

« ... La méthode de travail que notre armée nous enseigne est appliquée par le jeune

lieutenant à son paiement de galons jusqu'au Chef de l'Armée lui-même. Lorsqu'une nouvelle situation se présente, on fait une appréciation du problème, une appréciation de la situation, on prend une décision, on développe les plans et on effectue une donnée d'ordres, en ayant à cœur en permanence de tenir à jour un plan horaires et en prenant les mesures d'urgence qui sont nécessaires... »

« ... Cette méthode, je l'applique dans le cadre de ma profession d'avocat, mais aussi dans mon activité de parlementaire... »



Blaise **MATTHEY**,
Directeur général FER Genève,
lieutenant-colonel

« ... Il y a par rapport à l'entreprise cette difficulté de pouvoir tout mener; des formations sont données à des miliciens, qui sont confrontés à la difficulté de l'organisation du temps par rapport aux exigences de plus en plus élevées, aussi bien du côté de l'armée elle-même, et c'est légitime, que du côté de l'entreprise... »

« ... Nous avons une obligation dans les entreprises de comprendre quel est le sens que nous donnons à une mission de défense comme celle de l'armée. Les conditions-cadres de l'économie ne sont rien sans la sécurité par définition; et l'armée est un élément essentiel, et le demeure, de la sécurité... »

« ... La recette, cela peut rassurer ... la recette est un processus ... il est excellent mais toujours le même ... Mais enfin ce n'est pas toute la vie ... Il y a un point fondamental qu'il ne faut jamais oublier, surtout à notre époque, c'est celui de la créativité. Il faut laisser la part de créativité nécessaire aux individus... »

IN MEMORIAM GENÈVE, 100 ANS DÉJÀ

PAR LE CAP MARC-ANDRÉ BASCHY



« Le souvenir des soldats morts pour la patrie et l'aide aux membres de leurs familles »

L'association In Memoriam Genève fête cette année son 100^{ème} anniversaire! Nombreux sont les membres de la SMG qui connaissent cette institution ou en font partie depuis longtemps!

Le comité d'In Memoriam a décidé d'organiser un événement spécial pour marquer cet anniversaire important. C'est ainsi que le 27 septembre dernier, les familles, dont s'occupe In Memoriam, furent invitées à une visite du Musée de la Croix-Rouge ainsi qu'à un repas convivial au restaurant Vert-Bois. Ce fut un grand succès avec la participation de près d'une cinquantaine de personnes.

Afin de marquer ce jubilé, un logo fut créé et une plaquette* éditée. Cette plaquette résume l'histoire d'In Memoriam Genève,

sa création en 1919 et un bref aperçu des acteurs et des activités tout au long de ce siècle passé.

On y prendra connaissance de la période financière difficile des veuves et orphelins à la suite de la Mobilisation de 1914-1918, de la grippe espagnole, ainsi que de la Mobilisation de 1939-1945.

Des chiffres intéressants y relatent le nombre de personnes entourées et aidées lors de problèmes financiers suite au décès de leur père ou époux, dont l'une des causes est à rechercher dans des allocations souvent insuffisantes de la part des institutions fédérales.

Des messages du président d'In Memoriam Genève, le Lt col André Maury, du cap aum Luc Bulundwe ainsi que du chef du Service social de notre armée, le brigadier Markus Rihs, figurent également dans la plaquette.

La mission d'In Memoriam se poursuit en collaboration avec le Service social de l'armée et la Fondation Général Henri Guisan. C'est ainsi qu'un soutien en forme de « coaching » aux recrues terminant leur ER et se retrouvant au chômage a été mis sur pied il y a quelques années.

Les interventions d'In Memoriam sont donc toujours d'actualité et grâce à tous ses membres, l'association est fortement soutenue dans sa vocation d'entraide!

* Sur demande à mabaschy@bluewin.ch, l'auteur se fera un plaisir de vous faire parvenir un exemplaire de la plaquette commémorative.

NOUVELLES BRÈVES DE LA SMG



Le jeudi 31 octobre 2019, le COMITÉ de la SMG a accueilli les nouveaux membres au local de la rue des Granges.

Le dimanche 3 novembre 2019, le Lt col EMG Murat ALDER a représenté la SMG lors de la Cérémonie commémorative de la fin de la Première Guerre mondiale avec le Gruppo Alpini di Ginevra au cimetière Saint-Georges.

Le mercredi 13 novembre 2019, le cap Julien BLANC a représenté la SMG à l'assemblée d'automne de l'association RMS à Pully (Verte-Rive).

Le vendredi 15 novembre 2019, le maj Diego CARRILLO, vice-président, a représenté le cdt

arrondissement GE, le maj Nicola SQUILLACI, lors de la cérémonie de promotion de l'EO inf 10-2/2019 à Soleure, où le canton de Genève ne comptait pas moins de 7 nouveaux officiers promus.

Le mardi 19 novembre 2019, le maj Diego CARRILLO, vice-président, a représenté la SMG lors de la Cérémonie de libération des obligations militaires au 31.12.2019 à la caserne des Vernets (pour la dernière fois).

Le vendredi 22 novembre 2019, le maj Diego CARRILLO, vice-président, a assisté à la cérémonie de promotion de l'EO log 40-2 à la cathédrale de Berne.

PROMOTIONS DANS LE CORPS DES OFFICIERS GENEVOIS

EFFET AU 01.10.2019, RESP. AU 04.10.2019(*)

Au grade de lieutenant-colonel EMG

BÉRARD Stefan,
1008 Prilly VD

Au grade de lieutenant-colonel

ANTENEN Nicholas,
1246 Corsier GE

Au grade de major

CARRILLO Diego,
1255 Veyrier GE

Au grade de capitaine

AEBISCHER Maxime,
1220 Les Avanchets GE

DE FUSCO Teo,
1233 Bernex GE

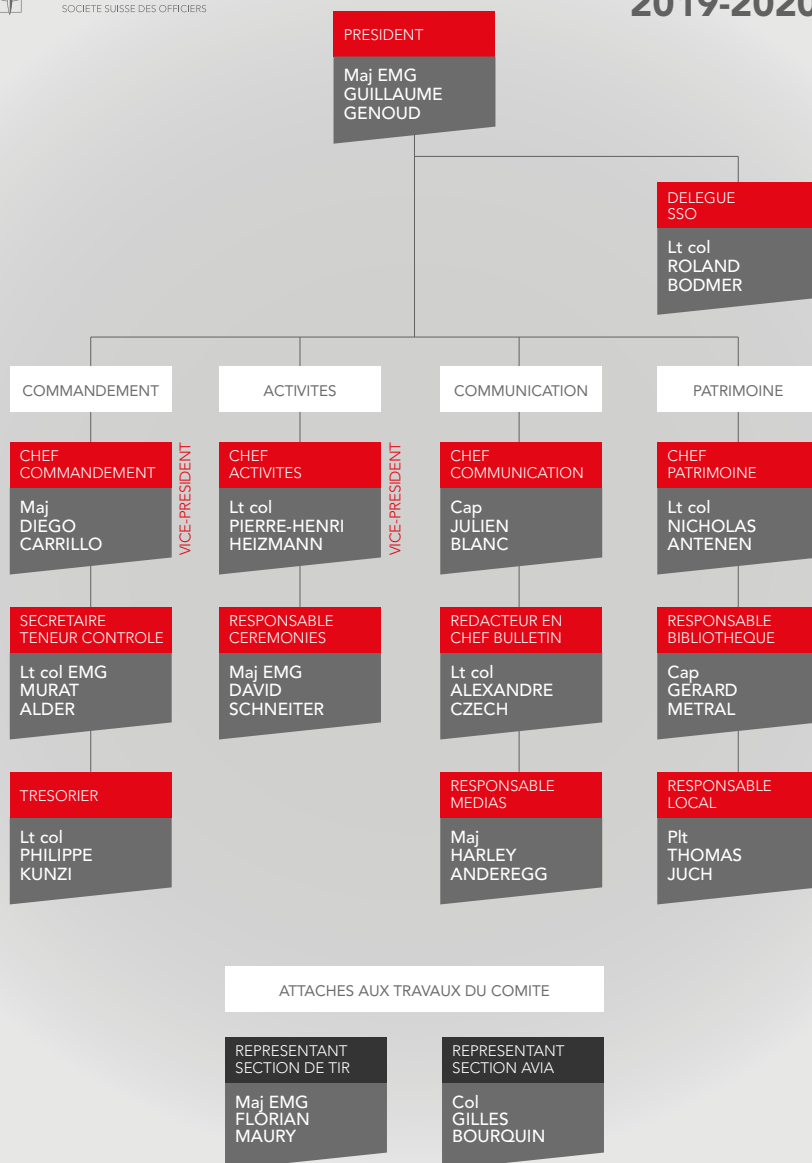
Au grade de premier-lieutenant

DENTON Mike,
1218 Le Grand-Saconnex GE(*),
non-membre SMG

SALEH Bilal,
1213 Onex GE,
non-membre SMG

SCHWAGER Estelle,
1242 Satigny GE(*)

Nos plus vives et chaleureuses félicitations aux officiers promus. Et que plaisir et succès se conjuguent pour la suite de leur carrière au sein de notre Armée !



LA CHRONIQUE FÉDÉRALE

PAR LE MAJ PATRICK MAYER, COMITÉ EXÉCUTIF DE LA SSO,
CHARGÉ DES QUESTIONS DE POLITIQUE DE SÉCURITÉ

2020+ : PÉRIODE DE TOUS LES COMBATS

L'arrêté de planification permettant le renouvellement des Forces aériennes (avions de combat) a reçu l'approbation du Conseil des États en septembre dernier. Le Conseil national s'exprimera en décembre; les différences de vues entre les deux Chambres seront éliminées en fin d'année. La balle passera alors dans le camp des opposants au projet, qui pourront demander le référendum. Dans ce cas, le scrutin sera organisé le 27 septembre 2020 ou, au plus tard, le 29 novembre.

Les partis et associations traditionnellement en faveur de notre armée sont en train de créer la structure fédérale de campagne. La Société Suisse des Officiers (SSO) participe, bien entendu, activement à ces travaux. A Genève, un comité regroupant des partis, la Chambre de commerce, d'industrie et des services (CCIG), la SMG, l'ASSO ainsi que des personnalités indépendantes est déjà constitué. Voilà qui s'annonce bien.

Il ne s'agit toutefois pas – de loin pas – de la seule votation, et donc de la seule campagne populaire, qui nous attendent en 2020 et 2021.

Trois autres scrutins en vue dans le domaine de la politique de sécurité

Lors de la session du Conseil des États que j'évoquais auparavant, un autre projet de loi a passé la rampe: la réforme du service civil. Pour mémoire, en 2011, les admissions au service civil se montaient à 4'670. Elles atteignaient 6'205 en 2018, dont 2'264 militaires ayant terminé leur école de recrues et 428 cadres et spécialistes. Rien qu'au premier semestre 2019, un millier de militaires instruits ont quitté l'armée pour le service civil. L'effectif réglementaire de 100'000 militaires est menacé. De surcroît, les ressources et les coûts liés à l'instruction des personnes

concernées sont perdus. Etant donné qu'il n'y a théoriquement pas de libre choix entre le service militaire et le service civil, il était urgent de restreindre les possibilités d'accès au service civil, notamment pour les citoyens ayant déjà effectué leur école de recrues. Là où le bât blesse, c'est que le Conseil national pourrait adopter la réforme en fin d'année ou, au plus tard, en mars 2020. Le référendum étant déjà promis, le scrutin populaire pourrait intervenir en septembre 2020, en novembre ou, au plus tard en mars 2021.

Il faudra à nos organisations militaires trouver les ressources humaines et financières pour mener ce combat primordial pour l'existence de l'armée de milice. Ce ne sera pas une mince affaire. Pensons-y dès maintenant, en tenant compte du fait que nous n'aurons pas beaucoup d'alliés prêts à s'engager activement.

« Pour une interdiction du financement des producteurs de matériel de guerre »

Aviez-vous oublié cette initiative déposée en juin 2018 et qui a fait l'objet en juin 2019 d'un message du Conseil fédéral au Parlement?

L'initiative remet en question la place financière et affaiblit l'industrie suisse des machines, des équipements électriques et des métaux. Elle demande d'interdire à la Banque nationale suisse, aux fondations ainsi qu'aux institutions de prévoyance publiques et professionnelles de financer les producteurs de matériel de guerre. Selon la disposition constitutionnelle proposée, sont réputées productrices de matériel de guerre les entreprises dont plus de 5% du chiffre d'affaires annuel proviennent de la production de matériel de guerre. Par financement d'un producteur de matériel de guerre, le texte de l'initiative entend le fait de lui

octroyer un crédit, un prêt, une donation ou un avantage financier comparable, de prendre une participation dans la société, par exemple en acquérant des actions ou des titres, et d'acquérir des parts de certains produits financiers, tels que les placements collectifs de capitaux et les produits structurés qui contiennent des parts de producteurs de matériel de guerre. Le Parlement devrait examiner l'initiative ces prochains mois, puis ce sera au tour du peuple et des cantons de décider, en 2020 ou 2021.

Les associations économiques auront fort à faire pour expliquer les enjeux à l'opinion. Cela demandera du talent, du temps et de l'argent.

«Contre les exportations d'armes dans des pays en proie à la guerre civile (initiative correctrice)»

Déposée le 16 juillet 2019, cette initiative veut interdire les exportations de matériel de guerre vers tout pays impliqué dans un conflit armé interne ou international. Très contraignante, elle menace gravement notre base industrielle liée à la sécurité. Le Conseil fédéral n'a pas encore formulé sa recommandation au Parlement, lequel devra émettre la sienne avant un vote du peuple et des cantons, envisagé en 2021. Une fois encore, les associations économiques seront en première ligne pour défendre nos capacités industrielles dans le secteur de la défense. Les officiers devront aussi s'investir, sans aucun doute.

Cerise sur le gâteau : « Pour une immigration modérée (initiative de limitation) »

Même si elle n'a pas de lien direct avec la politique de sécurité, il faut encore relever l'initiative de l'UDC demandant que la Suisse règle de manière autonome l'immigration des étrangers. Si le texte était accepté par le peuple, les autorités auraient un an pour négocier la fin de l'accord sur la libre circulation avec Bruxelles. Faute de solution dans ce délai, le Conseil fédéral devrait dénoncer l'accord dans le mois qui suit.

Ce texte, dénué de toute ambiguïté et aux conséquences importantes pour notre pays, sera soumis au peuple et aux cantons dans le courant de l'année prochaine, ce qui ne manquera pas de mobiliser une part prépondérante des ressources des milieux économiques et politiques. Au détriment d'autres enjeux, comme ceux précédemment mentionnés.

Relever le gant

Dûment avertis des défis à venir, il ne nous reste plus qu'à relever le gant. Convaincre la population suisse des fondements et des nécessités de notre politique de sécurité est une tâche exigeante et chronophage. C'est celle de la Société Suisse des Officiers et de ses sections. Nous comptons l'accomplir avec succès, avec l'aide de nos alliés dans les partis et les associations. Avec votre aide.



**CONSEIL EN ASSURANCES, PRÉVOYANCE PROFESSIONNELLE
ET PLANIFICATION À LA RETRAITE**

PFS
CONSEILS SA
ASSURANCES &
GESTION DE PATRIMOINE

Votre contact : Philippe Schwarm
T. 022 817 05 05 | contact@pfsconseils.ch | www.pfsconseils.ch | 41, rue de la Synagogue, 1204 Genève

IN MEMORIAM PAR LE LT COL ALEXANDRE CZECH



Le major Armand Christe nous a quittés le 5 octobre 2019 à l'âge de 93 ans.



Après avoir été successivement enseignant, puis inspecteur d'écoles, le major Christe fut pendant plus de 20 ans directeur général de l'Enseignement primaire de la République et Canton de Genève. Apprécié pour son professionnalisme, sa qualité d'écoute et sa rigueur, il n'abandonna toutefois jamais son proverbial sens de l'humour.

Formé comme fusilier, il commanda la cp fus I/10, avant d'intégrer l'EM du rgt inf 3 en qualité d'adjudant de régiment. En 1968, il rejoignit l'EM de la brigade frontière 1, d'abord comme capitaine avant d'accéder au grade de major, avec les fonctions de commandant du QG, puis d'officier de liaison. Il accomplit ainsi quelque 1'050 jours de service. Au terme de sa carrière militaire, il continua à porter haut les couleurs et valeurs de la brigade, dans le cadre d'une corporation répondant à l'appellation de « Commanderie de la Herse », en clin d'œil au logo de la br fr 1, représentant symboliquement une herse baissée.

Alors jeune sportif accompli, le major Armand Christe évolua en son temps sous les couleurs de la 1^{ère} équipe du Servette FC, aux côtés d'anciennes gloires comme Jacky Fatton, et fut même sélectionné dans l'équipe de Suisse de football.

Les membres de la Société militaire du canton de Genève et son comité expriment leurs plus sincères condoléances à sa famille, notamment à son fils Philippe (major et membre SMG).

3^{ème} DE COUVERTURE

Sur la place d'armes de Bière, le **vendredi 30 août** dernier, une trentaine de participant-e-s, composé-e-s de membres de notre société, de leur famille, d'amis, mais aussi d'étudiant-e-s du master en sécurité globale et résolution des conflits, se sont retrouvés-e-s pour participer à la répétition générale de la journée Portes ouvertes de l'école de recrue d'artillerie 31 qui se déroulait le lendemain. Accueilli-e-s par le col EMG Hans-Jakob Reichen, commandant de cette belle école, cet artilleur passionné nous a brossé le tableau de sa mission prioritaire qui est de former les soldats et les sous-officiers au système artillerie et à la sûreté des troupes mécanisées. Tout au long de cette visite, qui a débuté par l'engagement d'une section de M109 avec tirs réels, mais aussi lors des très nombreux postes de démonstration et d'instruction, nous avons pu admirer la motivation et l'engagement de ces jeunes soldats et cadres venus de toute la Suisse et l'usage de ses trois langues officielles. Cet après-midi riche en émotions et découvertes s'est terminé au mess des officiers de Bière, dernier mess de Suisse, autour d'un excellent repas.

Crédit photos : maj Walter Hunkeler



P.P.
CH-1211 Genève 2
Poste CH SA

RETOUR:
Lt col Philippe KUNZI
Rue de Genève 129
1226 Thônex

205^{EME} COMMEMORATION DE LA RESTAURATION

LUNDI 30 DECEMBRE 2019 17H00
COUR SAINT-PIERRE

ATTENTION CHANGEMENT DE LIEU

En raison des travaux en cours sur l'Esplanade de la Treille, cette année encore, la cérémonie se déroulera devant le parvis de la Cathédrale.

INVITATION

Vous êtes cordialement invité(e) à commémorer la fin de l'occupation de Genève par les troupes napoléoniennes et la restauration de la République. A l'issue de la manifestation publique, les membres de la SMG seront reçus au local pour le traditionnel vin chaud, les chants et discours patriotiques.

PROGRAMME

- Lecture de la Proclamation
Lt Grégoire Baud
- Pose de la couronne
Etudiants de Zofingue
- Allocution de circonstance
Div Roland Favre
- Mot de l'autorité politique
M. le Conseiller d'Etat
Mauro Poggia

Avec la participation de la
Compagnie des Vieux-Grenadiers



GENÈVE, LA RESTAURATION: DÉPART DES TROUPES FRANÇAISES (1813) BGE, CENTRE D'ICONGRAPHIE GENEVOISE (VERS 1914)